

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2015**

Réunis sous la présidence de Mr VERNAY Charles, Maire.

Sont présents: Mrs VERNAY Charles, LAMOTTE Robert, Mme BIGNON Stéphanie, Mrs JAUFFRET Daniel, Mme JACQUET Madeleine, Mrs LAMOTTE Cédric, PEREIRA Filipe, ROBIN Christophe et Mme CARTET Danielle

Absent excusé: M. BARBIN Alexandre

Secrétaire: M. ROBIN Christophe

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté.

### **Décision au sujet de la participation citoyenne**

M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer au sujet de l'adhésion de la commune au dispositif « *Participation citoyenne* ». Le Conseil, en majorité, est favorable à cette adhésion mais souhaite, avant de prendre une décision définitive, qu'une réunion d'information publique soit organisée afin d'avoir le ressenti de la population.

### **Devis pour électricité et porte église**

M. le Maire rappelle que les travaux qui seront entrepris dans l'église sont susceptibles d'être subventionnés par le conseil départemental. Des devis supplémentaires ont donc été demandés à des électriciens afin de valoriser davantage l'éclairage et à des menuisiers pour le remplacement de la porte d'entrée.

Le conseil municipal accepte

le devis de Philibert Électricité pour un montant de 17 220,00 € HT, sous réserve de l'obtention d'une subvention du conseil départemental

le devis de la menuiserie MAMESSIER pour un montant de 3101,00 € HT

### **Questions diverses**

M. le Maire donne lecture du courrier d'un administré qui souhaite acquérir un chemin rural jouxtant sa propriété. Le Conseil charge le Maire de contacter les riverains afin de les inciter à trouver un accord quant à l'utilisation du chemin.

Le Conseil municipal

- DÉCIDE d'installer un « STOP » sur la voie communale n° 1 à l'intersection avec la voie communale n° 11 (Marnant)

- ACCEPTE un devis d'un montant de 90,00 € pour réaliser un contrôle technique du tracteur et du chargeur

- DÉCIDE de planter 3 prunus au plan d'eau au lieu de 3 noyers comme il avait été prévu initialement

- CONSTITUE la commission qui réalisera le bulletin communal

- PREND CONNAISSANCE de diverses informations :

- M. le Maire a accepté la prise en charge des frais d'une élève scolarisée à Marcigny
- Les containers à ordures ménagères seront lavés mercredi 7 octobre
- Un conseiller donne des précisions sur le fonctionnement de l'association « Entraide »
- Le toboggan au plan d'eau présente des défauts importants